



Communiqué de presse

CONCOURS 2009 LE COMPTE N'Y EST PAS POUR LE SNETAA e.i.L

Le Ministère fait le choix, dans le second degré, du statu quo par rapport à 2008. Concernant les PLP cette année, la diminution des possibilités de recrutement est de 27 places, avec la disparition du Troisième concours et du CP/PLP.

Nous ne pouvons pas nous satisfaire de ces chiffres. Il faut les mettre en parallèle avec le fait que :

- le corps des PLP est le corps le plus âgé. C'est donc celui où le besoin de renouveler les professeurs est le plus important,
- c'est aussi dans les lycées professionnels que se trouve la majorité des enseignants contractuels. Le gouvernement entretient une précarité massive en supprimant quasiment tout espoir de titularisation pour des milliers de non titulaires.
- depuis 2003, le Ministère interdit les listes complémentaires au CAPLP, et on sait que, comme chaque année, les doubles admissions aux concours (PLP / CAPES / CAPET / Agrégation) se font toujours au détriment du corps des PLP. Les lauréats qui ne font pas le choix du CAPLP ne sont pas remplacés ! Nous n'atteindrons donc jamais le nombre de postes annoncés ! Et ce sont, une nouvelle fois, les lycées professionnels qui trinquent.

Sans ouverture de postes aux concours, le ministère va continuer à précariser l'enseignement professionnel. Doit-on croire, à la lecture de ces chiffres, que le Ministère prend la responsabilité d'amputer la voie professionnelle de personnels formés, alors même qu'un protocole d'accord doit la rénover et la renforcer ? N'y a-t-il pas décalage entre "protocole d'accord" d'un côté et suppression de postes aux concours de PLP de l'autre ?

Port : 06.27.49.07.27
pasqualv@free.fr

74 rue de la Fédération
75739 Paris cedex 15

tél. 01 53 58 00 30
fax 01 47 83 26 69

snetaanat@aol.com
www.snetaa.org

Le SNETAA e.i.L avait demandé un rééquilibrage entre les postes offerts en enseignement général et en enseignement professionnel. Il n'en est rien. Cette année encore le ministère a fait le choix de ne pas rééquilibrer le recrutement.

Pour les jeunes les plus en difficulté scolairement et socialement le SNETAA e.i.L continue de se battre pour que le nombre de postes offerts aux concours de recrutement de PLP soit en augmentation et mieux réparti entre enseignement général et professionnel. Le SNETAA e.i.L continue à demander la réouverture des concours adaptés – réservés pour diminuer la précarité.